

ECHORIA

LETTRE DU BASSIN VERSANT DE LA RIA D'ETEL

N°04
HIVER
2009



SYNDICAT MIXTE
RIA D'ETEL

BELZ
BRANDERION
BREC'H
CAMORS
ERDEVEN
ETEL
KERVIGNAC
LANDAUL
LANDEVANT
LANGUIDIC
LOCOAL-MENDON
MERLEVENEZ
NOSTANG
PLUVIGNER
PLOEMEL
PLOUHINEC
SAINTE-HELENE



EDITO

EDITO

La Ria d'Etel est le berceau d'activités primaires (agriculture, conchyliculture, pêche, etc.) qui façonnent une partie du paysage de la Ria. Elles sont la base de l'économie de notre territoire.

Aujourd'hui, nos activités sont plongées dans des difficultés conjoncturelles : crise du lait pour les éleveurs et mortalité des huîtres pour les conchyliculteurs.

Sur le bassin versant, le nombre d'exploitations agricoles est de 346, pour la plupart des éleveurs laitiers (34%), mais aussi une bonne partie des maraîchers de la côte sud du Morbihan. Sur la Ria, le nombre de conchyliculteurs est de 47.

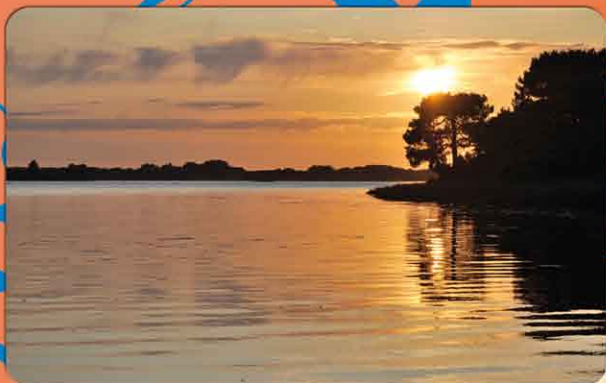
Côté terre, avec la chute du prix du lait au cours de cette année 2009, il faut prévoir une baisse d'environ 30% du salaire des producteurs. Côté mer, en 2008 comme en 2009, il faut compter une mortalité anormale de 45 à 60 % des jeunes huîtres, dans la Ria comme partout en France. A cela s'ajoutent des prix de vente bas. Ces deux facteurs compromettent la pérennité des exploitations conchylicoles. Les difficultés des agriculteurs et des conchyliculteurs ne laissent pas indifférent.

Depuis 20 ans, les pratiques agricoles se sont nettement améliorées, d'autant plus sur la Ria, grâce à la concertation entre les agriculteurs et les conchyliculteurs

Il faut que chacun d'entre nous soit conscient qu'il est une pièce du puzzle de ce vaste territoire de 360 km² afin de faire valoir au mieux nos produits, la qualité de notre environnement et la qualité de vie de chacun.

Que deviendrait la Ria sans ses activités primaires ?

Emile Kersuzan
Adjoint à l'environnement,
Landaul



Sommaire

- 1 : Edito
- 2/3 : Des huîtres et des hommes
- 4/5 : Actions du Syndicat mixte de la ria d'Etel
- 6 : O fil de la ria...





Les zones humides, des milieux menacés à préserver

Dans le cadre de la révision de leur plan local d'urbanisme (PLU), les communes engagent une étude sur les zones humides et les cours d'eau. Sur le bassin versant, le Syndicat mixte de la ria d'Étel encadre ces études au niveau de 9 des 17 communes. Le travail de terrain et de cartographie a été confié à deux sociétés : Althis (Pluneret) et TBM (Auray). L'enjeu est de taille, sachant qu'on considère que deux tiers des zones humides françaises ont disparu au cours du XXe siècle.

L'inventaire des zones humides est réalisé à l'échelle des communes afin de les intégrer dans les documents d'urbanisme. L'objectif est de permettre la préservation et la gestion ultérieure de ces milieux. Le recensement consiste à localiser et caractériser toutes les zones humides, qu'elles soient en secteur urbain, naturel ou agricole. Un groupe communal, constitué d'élus et d'acteurs socioprofessionnels (agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, associations de défense de l'environnement, "mémoires locales"), est mis en place pour suivre et valider la démarche. A l'issue des inventaires, une synthèse cartographique est effectuée et soumise pour avis à la population, avant la validation définitive. Les consultations publiques sont annoncées par voie de presse et affichage en mairie.

Qu'est qu'une zone humide ?

Selon la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006, les zones humides sont des milieux gorgés d'eau, de façon permanente ou temporaire, sur lesquels une végétation spécifique se développe.

Leur identification se base principalement sur deux critères :

- le type de sol ;
- les végétaux.

Ces secteurs humides constituent des zones tampons (de transition) entre les milieux terrestres et les milieux aquatiques. Parmi ceux-ci, on peut citer les prairies, bois et landes humides, ou bien encore les mares et les prés salés.



Qu'est qu'un cours d'eau ?

Les cours d'eau sont définis sur divers critères, dont notamment :

- la présence d'une berge ;
- un écoulement indépendant des pluies ;
- une faune et une flore aquatiques ;
- un substrat différencié des parcelles avoisinantes.



Cette définition inclut les cours d'eau permanents, comme les temporaires (à sec une partie de l'année).



Pourquoi préserver les zones humides ?

Les zones humides ont des intérêts multiples :

- un rôle de régulation hydraulique : elles diminuent les risques d'inondation et soutiennent les débits en période d'étiage (basses eaux) grâce à un effet "éponge" ;
- un rôle épurateur : elles participent à la protection de la qualité de l'eau en agissant comme des zones épuratrices vis-à-vis des flux provenant des versants (nitrates, phosphore, pesticides, bactériologie, etc.) ;
- un rôle d'habitat naturel : elles constituent des lieux de refuges, d'alimentation ou de reproduction pour de nombreuses espèces animales et végétales. Certaines espèces vivent en lien étroit ou de manière exclusive, dans ces milieux humides (orchidées, amphibiens, libellules, etc.). Les zones humides jouent ainsi un rôle majeur pour la conservation de la biodiversité.

Dans le cadre du travail d'inventaires, les cours d'eau, dont le bon entretien est également primordial pour la qualité de l'eau, sont recensés en même temps que les zones humides.

Où en sommes-nous ?

Fin 2009, parmi les 17 communes du territoire du bassin versant, 9 ont réalisé leur inventaire "zones humides", 2 sont en cours et 6 démarrent en 2010.

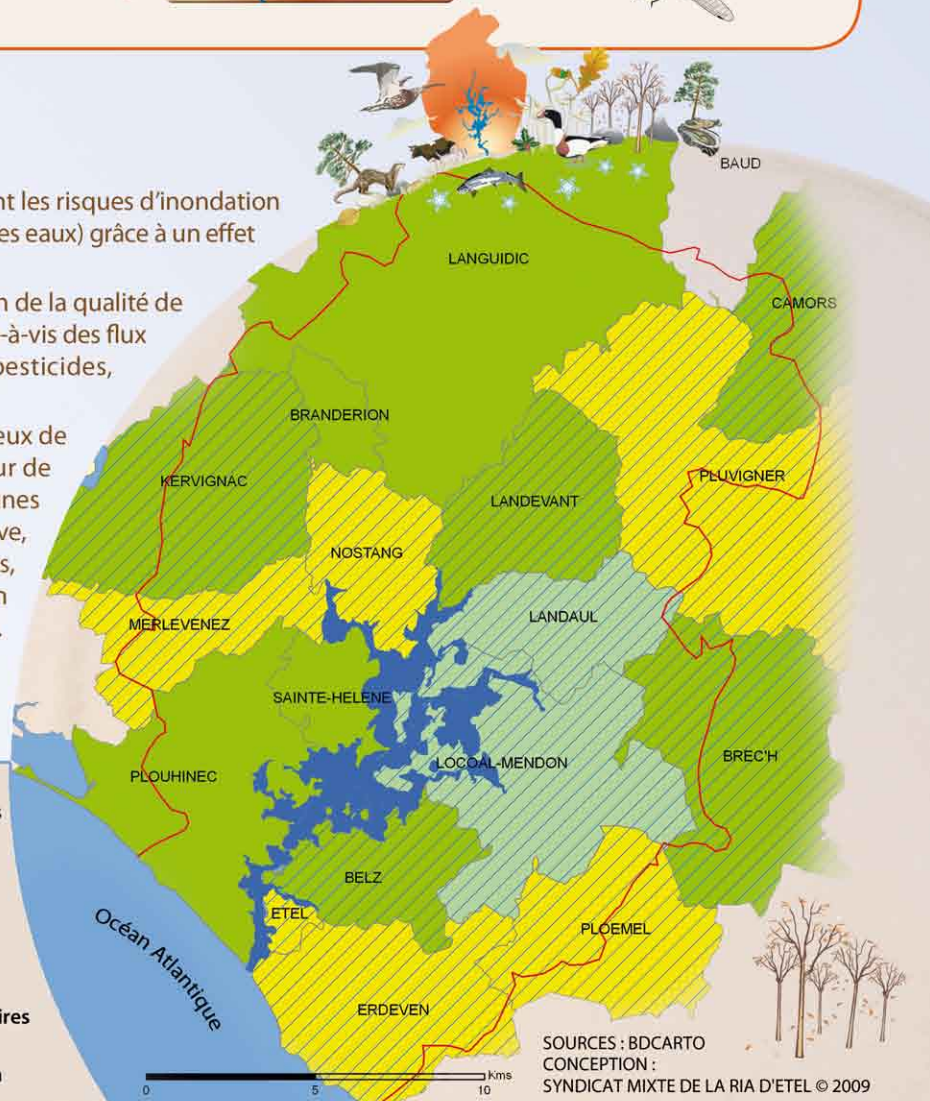
LÉGENDE

Avancement des inventaires de zones humides

- terminé
- en cours
- 2010-2011

Inventaires cours d'eau réalisés pendant les inventaires de zones humides

- oui
- non





ZOOM SUR LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES

Le Syndicat mixte de la ria d'Étel marque sa volonté de poursuivre ses démarches participatives.



Le 9 octobre 2009, le Syndicat mixte de la ria d'Étel a signé la Charte des espaces côtiers bretons initiée par le Conseil Régional de Bretagne. Il rejoint ainsi la vingtaine de collectivités locales et associations qui œuvrent pour un développement durable des zones côtières bretonnes.

Cet engagement est le fruit du travail mené depuis 15 ans sur le territoire.

Il reflète la dynamique locale qui se poursuit.

Pour en savoir plus sur la Charte des espaces côtiers bretons : www.labretagneetlamer.fr

et sur la démarche gestion intégrée des zones côtières sur la ria d'Étel :

www.ria-etel.com/ communauté de communes/Environnement/gestion intégrée des zones côtières



ZOOM SUR LE SITE NATURA 2000 "RIVIÈRE D'ÉTEL"

La démarche Natura2000 sur le site de la ria d'Étel a franchi un premier cap cet automne 2009. Le comité de pilotage a validé les objectifs de développement durable, qui seront déclinés en propositions d'actions.

Plusieurs études et analyses ont été nécessaires pour mettre en évidence les enjeux écologiques et socio-économiques sur la ria d'Étel et pour arriver à dégager des priorités de gestion.

La cartographie des habitats naturels atteste de la prépondérance des habitats de prés salés, de landes à bruyères et de la richesse des habitats marins. 32 habitats d'intérêt communautaire terrestres et marins ont été recensés sur le site. Cependant, ces habitats peuvent être localement dégradés : embroussaillage, colonisation par les plantes invasives, destruction d'herbiers de zostères, etc. Ce sont principalement sur ces milieux que des mesures de gestion pourront être mises en œuvre.

Par ailleurs, le site abrite des espèces d'intérêt communautaire : une végétale (le Fluteau nageant) et 5 animales (la loutre et 4 espèces de poissons : le saumon, les lamproies marine et de Planer, et le chabot). Le maintien des milieux naturels nécessaires à leur reproduction, leur nourrissage et leur repos, représente un enjeu fort

Enfin, la multitude d'activités professionnelles et de loisirs recensée, témoigne du rôle important que joue la ria d'un point de vue socio-économique. Même si, dans la majorité des cas, les usages et pratiques sont compatibles avec les enjeux Natura2000, des améliorations pourront être proposées.

Des groupes de travail, organisés entre fin 2009 et début 2010, vont permettre d'affiner les mesures de gestion d'ores et déjà envisagées, voire d'en formuler de nouvelles. C'est tout l'enjeu de la deuxième phase d'élaboration du document d'objectifs !

Synthétisées dans la deuxième partie du document d'objectifs, ces "fiches-actions" feront l'objet d'une validation en comité de pilotage en avril 2010.





TEMOIGNAGES

RESSENTI D'UN OSTRÉICULTEUR SUR SON MÉTIER



Gérard GOURLAOUEN

Ostréiculteur

L'ostréiculture est une profession tributaire des caprices de la nature. Le souci majeur de notre métier est de ne jamais être à l'abri d'une mortalité massive, comme celle subie lors de l'été 2008 et en 2009. Dès l'année prochaine, les premières conséquences se feront ressentir avec une baisse de l'ensemble de la production de 50% en 2010 et de 75% en 2011.

Aujourd'hui, je suis pessimiste sur l'avenir de la profession ostréicole si aucune aide extérieure ne nous permet de passer ces années difficiles.

INITIATIVES D'OSTRÉICULTEURS

Deux ostréiculteurs s'engagent avec le réseau "Cohérence" pour faire valoir leurs pratiques d'élevage respectueuses de l'environnement.

Entretien avec Jean-Noël Yvon

Pourquoi vous êtes-vous rapproché du réseau Cohérence ?

Pour moi c'est une suite logique de tout le travail réalisé autour du bassin versant de la ria d'Étel démarré en 1994. Il s'agit d'un choix environnemental et surtout éthique avec l'utilisation de naissain 100% naturel.



Quels sont les critères sur lesquels les ostréiculteurs s'engagent ?

Il faut d'abord produire des huîtres issues d'un naissain 100% naturel. J'ai 32 ans de métier, je n'ai jamais mis de naissain issu d'éclorserie sur mes parcs et je ne vais pas commencer !

L'identifiant Cohérence correspond également à une démarche humaine. Pour l'approvisionnement de naissain, je travaille avec un petit producteur. On s'entend sur le prix pour qu'il soit rémunérateur pour lui, et pour moi. Dans le cadre du programme de bassin, je me suis déjà engagé sur un diagnostic environnemental et là, je continue de manière un peu plus forte.

A la fois j'ouvre mes portes au monde associatif avec l'attribution de l'identifiant, qui est collective, mais encore, je continue à travailler sur des pratiques respectueuses de l'environnement. De plus, le cahier des charges est évolutif et je considère que j'ai toujours une marge de progrès à faire.

Quelles sont les motivations qui vous ont poussé à vous lancer dans la démarche "huître durable" ?

C'est d'abord une reconnaissance de mon travail et de mes engagements. C'est aussi une démarche de qualité dans le but de valoriser le produit.

Pour en savoir plus sur la démarche et le réseau Cohérence :

Tatiana MOLE - Réseau Cohérence

☎ : 02 96 58 01 94

@ : tatiana.mole@reseau-coherence.org

Savoir-faire : un ostréiculteur de la ria d'Étel au Sénégal

Entretien avec Jérôme Loire



Jérôme Loire rentre d'une quinzaine de jours dans une région du Sénégal, le delta du Saloum, où il est intervenu auprès des villageois pour développer l'ostréiculture.

Pourquoi cette mission au Sénégal ?

"Vilaine et Saloum", association de solidarité internationale, est présente depuis quelques années dans cette région pour aider au développement de l'apiculture. Face au constat d'une baisse importante du nombre d'huîtres sauvages dans la mangrove, due à une surpêche et à la déforestation partielle du site, l'association s'est alors également intéressée à la question de la survie de l'huître. L'élevage est apparu comme la solution à mettre en place et des essais sur six sites pilotes ont démarré. L'huître garantit un revenu complémentaire qui permet aux villageois de mieux vivre.

Comment s'est déroulé votre travail d'audit ?

La méthode, c'était l'échange. J'ai visité les six villages qui fonctionnent en groupement et c'est en discutant avec les femmes, qui s'occupent de la pêche, que j'ai recueilli des informations sur leurs techniques d'élevage. Trois pistes de travail semblent se dégager : expérimenter l'élevage du naissain sur des barres de fer chaulées pour avoir du naissain plus petit à mettre en poche ; différencier les sites de captage et d'élevage pour identifier les zones les plus favorables à la croissance, et former les gens aux techniques d'élevage en poche.

Pour vous, que signifiait cette mission ?

À titre personnel, c'est une expérience que je souhaitais faire depuis longtemps et quand l'association "Vilaine et Saloum" m'a proposé cette mission, j'ai accepté tout de suite. Elle rejoint, entre autres, mon engagement avec le réseau Cohérence. Pour moi, le développement durable n'est efficace que s'il est solidaire.

Pour en savoir plus : Association "Vilaine et Saloum"

Mairie - 56130 Nivillac - ☎ : 02 99 98 87 78



DES HÙITRES ET DES HOMMES



L'ostréiculture

Tout débuta en 1890, lorsque Vincent Tonnerre eut l'idée de venir de Groix pour élever en ria d'Étel des huîtres ! D'autres suivirent. Depuis, des hommes et des femmes n'ont de cesse de collecter, déroquer, bichonner et trier des huîtres sur la ria, pour le plus grand plaisir des palais amateurs. Avant de parvenir dans vos assiettes, l'huître vit environ 3 ans dans les eaux nourricières de la ria. La culture de l'huître est un art. Dans cette lettre, vous découvrirez la production de l'huître dans sa globalité.

L'ÉLEVAGE EN RIA D'ÉTEL

Sur la ria, les conchyliculteurs élèvent des huîtres creuses, des palourdes et des coques. La ria offre des conditions naturelles idéales pour la croissance des coquillages : elle est abritée de la houle océanique et les eaux sont riches en plancton, base de la nourriture de ces animaux. Près de 350 ha de concessions du domaine public maritime sont exploités. Les chantiers ostréicoles se situent sur cinq communes : Local-Mendon, Sainte-Hélène, Belz, Plouhinec et Etel. En 2009, on dénombre 47 exploitations conchylicoles. Sur deux tiers sont produits exclusivement des huîtres creuses (environ 2000 T/an) et sur le tiers restant sont élevées également des palourdes et des coques (quelques centaines de tonnes). En 2007, l'activité conchylicole engendrait près de 275 emplois (environ 150 Equivalent temps plein - ETP). 64% des produits sont vendus en gros, 22% au détail et 14% en expédition.

COMMENT PRODUIT-ON UNE HÙITRE ?

En ria d'Étel, le cycle d'élevage d'une huître dure environ 3 ans pour atteindre la taille commerciale. Plusieurs étapes se succèdent :

- du naissain à 18 mois ;
- l'élevage ;
- la commercialisation et le volet sanitaire.

L'huître élevée sur la ria est *Crassostrea gigas* qui est l'espèce la plus présente en France. L'huître creuse est hermaphrodite cyclique : au cours de sa vie, elle sera tantôt femelle, tantôt mâle. Lorsque la température de l'eau dépasse 15°C, les huîtres produisent des gamètes. Elles les libèrent ensuite lorsque l'eau atteint une température d'au minimum 18°C. Ces conditions se retrouvent plutôt au sud de la Loire, qui est ainsi la principale zone de reproduction naturelle. L'union des gamètes forme un œuf microscopique, qui va flotter sans se fixer (larve véligère). Seuls 10% des larves formées atteignent l'âge adulte. Au bout de vingt jours environ, la larve se fixe sur un support. C'est à cette étape qu'intervient l'ostréiculteur : il pose des collecteurs (tuiles, coquilles, etc.) pour fixer les petites huîtres. Cette opération, appelée captage, se déroule en milieu d'été. Les collecteurs restent en place jusqu'au printemps suivant.

A partir de 8-10 mois, les huîtres sont retirées des collecteurs pour être, soit étalées à plat directement sur le sol, soit mises en poches, c'est-à-dire posées sur des tables. Elles sont ensuite régulièrement retournées par les professionnels pour leur donner une belle forme et leur permettre une bonne croissance.

C'est un travail d'accompagnement de la nature qui permet aux huîtres de se développer dans les meilleures conditions possibles. Trois années environ se sont ainsi écoulées.



Naissain sur coquille d'huître



Couppelles



Décollage du naissain à la main



Déroquement des huîtres à la main



Installation des poches



Poches de différents maillages



Rangée de tables



Mise en bourriche



Tri au tapis



Huîtres en pousse



Remises en place de tables





UNE EXPOSITION SUR LA RIA D'ÉTEL

Le groupe Eau et rivières de la ria d'Étel a réalisé une exposition sur la ria, composée de 12 panneaux. Son objectif : faire découvrir les richesses et les fragilités d'un secteur exceptionnel et sensibiliser les visiteurs aux risques de pollutions qui la menacent.

Des conférences et animations seront proposées autour du thème. *Premières dates à retenir :*

- mairie de Belz du 22 au 27 mars 2010
- salle Émeraude à Locol-Mendon du 7 au 9 mai 2010.

Pour plus d'informations, contacter Eau et rivières

☎ : 02.97.87.92.45

@ : delegation-56@eau-et-rivieres.asso.fr



UN SAGE SUR LA RIA D'ÉTEL ? C'EST QUOI UN SAGE ?

Un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) est un document réglementaire.

Il fixe, sur un territoire hydrographique cohérent, les objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur et de protection des ressources en eau et des milieux associés (Art. L 212-3 à L 212-7 du code de l'environnement). Il se décline par la mise en œuvre d'un programme d'actions concerté. Le Syndicat mixte de la ria d'Étel a demandé à être intégré à la réflexion émergente, pour la mise en place d'un SAGE avec le syndicat du Golfe du Morbihan et celui du Loc'h et du Sal.

Vous serez tenus informés des avancées sur le sujet au fil des prochaines lettres.

PUBLICATIONS :

Notre commune agit pour la qualité de l'eau *

Depuis quelques années, les communes du bassin versant de la ria d'Étel s'engagent dans des démarches pour diminuer, voire arrêter, l'utilisation de pesticides pour l'entretien des espaces publics. Une plaquette d'information sur les Plans de désherbage est disponible dans les 17 communes du bassin versant, n'hésitez pas à vous la procurer !



8 fiches à l'attention des usagers de la ria d'Étel *

A la demande d'associations et de professionnels, un Guide de bonnes pratiques, composé de 8 fiches individuelles, a été élaboré. Il a pour objectifs de :

- sensibiliser sur la préservation de la biodiversité et la qualité des milieux naturels ;
- contribuer à la pérennisation des activités récréatives et professionnelles sur la ria d'Étel, par la préservation des ressources ;
- donner des clés à tous les usagers pour éviter les conflits d'usage.

Il s'inscrit plus largement dans la volonté du Syndicat mixte d'informer et de sensibiliser les habitants du territoire (et les touristes) à la fragilité de la ria d'Étel et à l'importance de la cohabitation des différents usages.



(*) Tous ces documents sont disponibles au Syndicat mixte de la ria d'Étel ou dans toutes les mairies des 17 communes du bassin versant

Syndicat mixte de la ria d'Étel (SMRE) • 20 route des 4 chemins • 56550 Belz • tel : 02 97 55 25 64 • fax : 02 97 55 57 86

Rédaction : Syndicat mixte de la ria d'Étel, Emile Kersuzan, Sonia Gachelin, Bernard Laurans, Laurence Annic

Contacts : Chloé Cordellier (c.cordellier@ria-etel.com), Laurent Thibault, Simon Dubus, Charlotte Mimbielle

Conception graphique : Pootsheel Artworks (pootsheel@gmail.com) • Impression : Ouest imprimerie

Crédits photos : Syndicat mixte de la ria d'Étel, Maïel Yvon, Jean-Yves Collin, Geos (Erwan Le Cornec)

www.ria-etel.com / communauté de communes / rubrique environnement